

ASSURER SON AVENIR ET GÉRER SON PATRIMOINE

OBJECTIFS

- Maîtriser les principales méthodes de protection et de séparation du patrimoine.
- Identifier des solutions adaptées à sa situation.

PUBLIC

- > Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur du secteur artisanal.
- > Chef d'entreprise, salarié hors secteur artisanal, porteur de projet.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Formateur spécialiste en juridique et fiscalité.
- > Formation accessible en présentiel ou à distance.

PRÉ-REQUIS

- > Aucun.

ÉVALUATION

- > Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ

- > Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 47.

DÉLAI D'ACCÈS

- > Jusqu'à la veille de la formation.

PROGRAMME

Connaître les différents outils de gestion du patrimoine :

- juridiques,
- financiers,
- immobiliers,
- sociaux et leurs conséquences pratiques.

Identifier les éléments constitutifs de son patrimoine et savoir les analyser.

Améliorer la protection et la transmission de son patrimoine.

DURÉE : 1 jour - 7 heures

DATES ET HORAIRES : se reporter au [calendrier des formations](#) sur notre site internet

TARIF : 285€ par jour de formation (prise en charge possible par le conseil de la formation, opco, Pôle Emploi ou CPF)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contact 05 61 10 47 47
formation@cm-toulouse.fr

Je m'inscris

CMA 31
18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA
55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

